



60 ans

IAEA *L'atome pour la paix et le développement*

# Conférence générale

**GC(60)/15**

22 août 2016

**Distribution générale**

Français

Original : anglais

---

## **Soixantième session ordinaire**

Point 20 de l'ordre du jour provisoire  
(GC(60)/1, Add.1 et Add.2)

# Communication de la représentante résidente d'Israël concernant la demande d'inscription d'un point intitulé « Capacité nucléaire israélienne » à l'ordre du jour de la Conférence générale

1. Le Directeur général a reçu une lettre datée du 26 juillet 2016 de la représentante résidente d'Israël au sujet de la demande des États arabes qui sont membres de l'Agence tendant à l'inscription à l'ordre du jour de la Conférence générale d'une question intitulée « Capacité nucléaire israélienne ».
2. La lettre est reproduite dans le présent document, conformément à la demande qui y est formulée.



MISSION PERMANENTE D'ISRAËL  
AUPRÈS DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE ET  
DE LA COMMISSION PRÉPARATOIRE DE L'OTICE

Le 26 juillet 2016

Monsieur le Directeur général,

En référence au document GC(60)/1/Add.1, du 4 juillet 2016, j'ai l'honneur de communiquer dans le document ci-joint la position de l'État d'Israël.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir diffuser ce document à l'attention de tous les États Membres de l'AIEA.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.

[Sceau] [Signé]

Merav Zafary-Odiz

Ambassadrice

Représentante permanente d'Israël

auprès de l'AIEA et

de la Commission préparatoire de l'OTICE

M. Yukiya Amano  
Directeur général  
AIEA



En référence à une demande soumise par l'Ambassadeur du Maroc au nom des États arabes membres de l'AIEA (document GC(60)/1/Add.1, en date du 4 juillet 2016), en vue de l'inscription d'un point intitulé « Capacité nucléaire israélienne » à l'ordre du jour de la 60<sup>e</sup> Conférence générale (CG), Israël souhaite faire part de sa position, qui est la suivante :

Des initiatives et projets de résolution similaires parrainés par les États arabes ont déjà été soumis par le passé et ont été rejetés par une majorité des voix des États Membres de l'Agence en 2010, 2013, 2014 et 2015. Par conséquent, il est fort regrettable que les États arabes choisissent, une fois encore, d'imposer à la Conférence générale ce point de l'ordre du jour. Cela témoigne d'une approche controversée, partielle et fondamentalement fallacieuse imposant à la Conférence générale une discussion politisée qui sort entièrement du cadre du Statut et du mandat de l'AIEA, est sans rapport avec l'ordre du jour de cet organe et nuit à la crédibilité de l'Agence en tant qu'organisation professionnelle.

Israël se félicite de la décision prise par les ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe en mars 2016 de s'abstenir cette année de soumettre un projet de résolution au titre de ce point de l'ordre du jour. Il considère cette décision comme une mesure positive et garde l'espoir qu'elle ouvrira la voie à un dialogue régional constructif à l'avenir. Malheureusement, la lettre du Groupe arabe datée du 4 juillet 2016 s'écarte manifestement de cette voie. En insistant pour qu'Israël adhère au TNP, nos voisins ne tiennent pas compte du fait que des pays du Moyen-Orient parties au Traité cherchent avec persévérance à se doter de l'arme nucléaire, violant ainsi de manière flagrante leur obligation et leurs engagements, mais cette insistance dissimule aussi leur refus de dialoguer de bonne foi avec Israël.

Israël est attaché au régime de non-prolifération, dont il reconnaît l'importance, et continue de mener une politique responsable et de faire preuve de retenue dans le domaine nucléaire. Les menaces les plus importantes pour le régime de non-prolifération et le TNP émanent des pays du Moyen-Orient qui ont cherché ou aspirent à acquérir l'arme nucléaire sous couvert de leur participation au TNP. Il a été établi que l'Iraq, la Libye, l'Iran et la Syrie, qui appuient cette initiative anti-israélienne parrainée par des États arabes, violaient de façon flagrante leurs obligations et engagements internationaux à cet égard.

Pour sa part, et malgré la détérioration de l'environnement régional en matière de sécurité, Israël s'est impliqué étroitement dans les efforts visant à faire avancer le dialogue régional sur le fond, lors de cinq séries de consultations multilatérales menées au cours des années 2013 et 2014, avec l'aide du Sous-secrétaire d'État finlandais Jaakko Laajava. Durant ces consultations, Israël a précisé sa politique et son approche en matière de sécurité régionale et de maîtrise des armements. Il a réaffirmé que la question nucléaire, de même que toutes les questions de sécurité régionale, conventionnelles ou non conventionnelles, ne pouvaient être traitées de manière réaliste que dans le contexte régional, grâce à un processus graduel commençant par des mesures de confiance, et à un dialogue direct entre tous les États de la région basé sur le principe largement accepté du consensus entre les parties. Cette position a aussi été précisée dans la communication nationale soumise par Israël lors de la Conférence d'examen du TNP de 2015, à laquelle ce pays était observateur (« Vers un dialogue régional au Moyen-Orient – Point de vue d'Israël »). De plus, Israël continue de participer à des forums multilatéraux visant à améliorer la sécurité régionale, comme l'Atelier de haut niveau de Moscou (mai 2016) et le Dialogue du Wilton Park (novembre 2015).

La présentation d'un projet de résolution politiquement motivée s'intitulant « Capacité nucléaire israélienne » au titre du point de l'ordre du jour demanderait détournerait l'attention de la situation désastreuse dans de nombreuses parties de notre région et des véritables dangers que représentent les pays du Moyen-Orient qui possèdent des armes de destruction massive ou qui cherchent à s'en doter, et qui les utilisent même contre des civils, y compris les leurs. Cette tentative ne contribuera pas à

établir la confiance, essentielle pour que toute consultation régionale directe soit utile, et n'accélérera pas non plus l'aboutissement d'un tel processus. Elle ne fera que politiser l'AIEA et nuire à sa crédibilité. Par conséquent, Israël espère que le Groupe arabe s'abstiendra à l'avenir de présenter des projets de résolution fallacieux, comme il a été décidé cette année.